



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

augmentation du pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 542

Texte de la question

AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Didier Martin, pour le groupe La République en marche.

M. Didier Martin. Monsieur le ministre de l'action et des comptes publics, durant sa campagne électorale, le Président Macron a pris fermement position en faveur d'un travail juste, d'un travail plus rémunérateur pour le pouvoir d'achat. En ce 31 janvier 2018, c'est chose faite et chaque salarié du privé peut le constater sur sa propre feuille de paie : les cotisations salariales chômage et maladie ont diminué et disparaîtront prochainement. Pour la première fois dans notre histoire récente, le net à payer pour chaque salarié a augmenté, sans que cela ne coûte un centime aux entreprises. Ça, c'est fait, on peut le dire ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Plus de salaire net, cela veut dire plus de pouvoir d'achat, en particulier pour les plus petits salaires. Le renforcement du pouvoir d'achat de ceux qui gagnent le moins doit être notre priorité. Il est nécessaire d'aller plus loin : renforcer la prime d'activité pour 2,5 millions de foyers modestes, revaloriser le complément de libre choix du mode de garde pour 83 000 familles monoparentales – surtout des femmes seules, mal payées – ou encore augmenter le minimum vieillesse pour un demi-million de Françaises et de Français défavorisés. Pour les salariés payés au SMIC, le cap est fixé pour 2022 : 119 euros supplémentaires chaque mois pour un célibataire et 208 euros pour un couple.

N'en déplaise à ceux qui veulent tailler au Président Macron le costume d'un président des riches (*Rires sur les bancs du groupe FI*),...

Mme Danièle Obono. Il se le taille tout seul !

M. Didier Martin. ...il sera le président du travail, le président de la feuille de paie, le président du pouvoir d'achat et de l'entreprise ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*) Monsieur le ministre, pouvez-vous confirmer à la représentation nationale les mesures concrètes que le Gouvernement mettra en œuvre pour continuer à faire du pouvoir d'achat et du travail sa priorité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Monsieur le député, quelles que soient nos familles politiques et les élections auxquelles nous nous présentons, nous savons que les Français veulent des preuves. Ces preuves, 21 millions de salariés – et les indépendants à partir du mois de juin – les ont en bas de leur feuille de paie, où ils peuvent constater l'augmentation nette de leur pouvoir d'achat. C'est la première fois

depuis la Libération, en-dehors des revalorisations du SMIC, qu'un Gouvernement augmente le pouvoir d'achat de tous les salariés français (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM*) sans alourdir les charges des entreprises.

Nous sommes d'autant plus fiers, monsieur le député, que vous avez voté, sur la proposition du rapporteur général, dans le budget présenté par le Premier ministre,...

M. Sébastien Jumel. Pas nous !

M. Gérard Darmanin, ministre. Nous l'avions remarqué !

...dans cette même trajectoire, l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires et leur défiscalisation. C'est l'acte II de l'augmentation concrète du pouvoir d'achat que votre majorité aura l'occasion de soutenir devant les Français.

Mme Amélie de Montchalin. Très bien !

M. Gérard Darmanin, ministre. Au mois d'octobre prochain, elle aura également l'occasion de se réjouir comme tout un chacun, et comme j'ai eu l'occasion de le dire à M. de Courson, de la suppression d'un tiers de la taxe d'habitation pour 80 % des Français et la suppression de 100 % de cette taxe à partir de 2020. Cela représente 18 milliards d'euros de baisses d'impôts pour tous les Français. Après avoir supprimé des cotisations, nous supprimons la taxe d'habitation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Loïc Prud'homme. Il faudra la compenser !

M. Gérard Darmanin, ministre. Enfin, à ces mesures en faveur du pouvoir d'achat, s'ajoute un renforcement de la solidarité envers les plus faibles : augmentation de l'allocation adulte handicapé ;...

M. Fabien Roussel. De trente euros !

M. Gérard Darmanin, ministre. ...augmentation du minimum vieillesse ; augmentation du complément de libre choix de mode de garde pour les familles monoparentales ; augmentation du pouvoir d'achat pour les familles en général grâce à une revalorisation de la politique familiale, comme l'a mentionné Mme Buzyn.

M. Stéphane Peu. Et les mutuelles ? Et le gaz ? Et la CSG ?

M. Gérard Darmanin, ministre. Il y a ceux qui parlent et ceux qui se contenteront de regarder leur compte en banque en vous remerciant. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Didier Martin](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 542

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2018](#)